



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Numéro de téléphone portable : _____

Adresse email : _____

Je m'inscris aux modules suivants : cocher la ou les cases correspondantes

CYCLE L'ŒIL ET LA MAIN

- 1 – Cadrage et point de vue
- 2 – La lumière
- 3 – Le portrait
- 4 – La magie de la nuit

CYCLE PHOTOS SENSIBLES

- 1 – Voir en noir et blanc
- 2 – Oser la photographie de rue
- 3 – Transmettre ses émotions par l'image
- 4 – Choisir ses photographies

Programmés le (compléter avec les dates)

Je suis ces modules avec une autre personne (compléter avec le nom du second stagiaire)

.....

Je joins à ce bulletin d'inscription mon chèque de règlement libellé à l'ordre de Savine Dosda, que j'envoie à l'adresse suivante :

L'école du regard : 96 rue du poteau - 75018 Paris, France

Extrait des conditions générales de vente relatives aux modules courts :

L'inscription au stage ne sera prise en compte qu'à la réception du règlement. Celui-ci reste acquis en cas de désistement tardif (moins de 8 jours avant le début du stage). L'inscription à un module ne vaut que pour la date choisie et ne sera pas reportée à une autre session en cas de désistement tardif. Retrouvez l'intégralité des CGV sur les pages suivantes.

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente

Signature

Toute inscription à une formation de L'école du regard implique, sauf dérogation résultant d'accords particuliers, l'acceptation sans réserve par le client de ces conditions générales de vente.

Article 1 : Modalité d'inscription

Toute demande de prestation fait l'objet de l'envoi par le client d'un bulletin d'inscription dûment complété et signé par le client, accompagné d'un acompte de 150 euros. L'inscription aux formations individuelles ou aux stages WE ne sera prise en compte qu'à la réception de l'acompte. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des présentes conditions générales de vente. En cas de prise en charge du paiement par un organisme payeur extérieur (comité d'entreprise, etc.) il appartient au responsable de l'inscription de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont nécessaires pour assurer le paiement.

Article 2 : Conditions financières

Les tarifs s'entendent hors taxes, frais de déplacement inclus pour Paris et l'Ile de France. Les factures sont établies hors TVA, conformément au régime fiscal de L'école du regard, à l'ordre et à l'adresse indiqués sur le bulletin d'inscription. L'échéancier de facturation est repris dans le bulletin d'inscription. Les factures sont payables au comptant, sans escompte, à réception par chèque ou virement. En conséquence le paiement anticipé ne donne pas lieu à remise. Le solde du coût de la formation choisie sera perçu le premier jour des cours.

En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité égale à 1 fois 1/2 le taux d'intérêt légal est due.

En cas de règlement par un organisme payeur extérieur (comité d'entreprise, etc.), le client s'engage à obtenir la décision de prise en charge de l'organisme payeur. En cas de non-paiement par l'organisme payeur extérieur, L'école du regard sera fondée à réclamer le montant facturé à la personne inscrite, solidairement débitrice à son égard.

Article 3 : Annulation et report

Tout report ou annulation d'une formation avant son démarrage doit être communiquée par écrit à L'école du regard au plus tard dix jours avant le démarrage de la formation. Passé ce délai, l'acompte versé sera conservé et une indemnisation compensatrice sera versée par le client à L'école du regard, représentant 50% du solde du coût de la formation. Si toutefois l'annonce d'un report ou d'une annulation intervenait moins de 24 heures avant le démarrage de la formation, ou si l'annulation n'était pas signalée, alors la totalité du montant de la formation serait due par le client à L'école du regard.

L'inscription aux stages ou formations ne seront prises en compte qu'à la réception de l'acompte. Celui-ci reste acquis en cas de désistement tardif (moins de 15 jours avant le début du stage). L'inscription à un stage week-end ne vaut que pour la date choisie et ne sera pas reportée à une autre session en cas de désistement tardif (moins de 15 jours avant le début du stage).

Les stages thématiques en week-end ont lieu à partir de deux inscrits. Dans le cas où il n'y aurait qu'un inscrit à une semaine de la date, cette personne se verra proposer de choisir entre 3 options : a) le remboursement intégral de son acompte - b) l'inscription automatique à la prochaine session du stage demandé - c) le maintien du stage au même tarif sur une durée de 10 heures au lieu de douze, soit une réduction de 25 euros sur le tarif d'une formation individuelle de même durée.

Toute formation commencée est due dans sa totalité. Elle devra respecter le planning convenu entre le client et L'école du regard. Dans le cas des cours individuels, si le stagiaire est absent lors d'une séance, sans aucune annulation préalable au moins 48h à l'avance, cette séance sera considérée comme ayant eu lieu.

Dans le cas des formations individuelles, le crédit d'heures de formation est valable 3 mois à compter de la date du premier cours. Passé ce délai, les heures restant à prendre par le client seront perdues.

En cas d'inexécution du fait de L'école du regard, seules les sommes versées par le client à L'école du regard dans le cadre de sa formation seront remboursées au prorata des heures non effectuées.

Article 4 : Matériel utilisé

Pour les stagiaires travaillant en argentique, le coût des pellicules et de leur développement n'est pas compris dans le prix de la formation.

Article 5 : Nullité d'une clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas moins valables.

Article 6 : Droit de propriété intellectuelle et droit à l'image

Sauf volonté contraire, les participants sont informés, et par conséquent acceptent et autorisent expressément :

a) L'école du regard à utiliser et/ou à exploiter à titre gracieux les photos prises pendant les sessions de formation sur son site, dans le cadre de portfolios personnels, de comptes rendus de stage ou d'illustration ; de publications pédagogiques réalisées par L'école du regard (manuels, tutoriaux, articles dans la presse spécialisée). L'école du regard s'engage à utiliser ces photographies dans le respect du droit de propriété intellectuelle de leurs auteurs.

b) la captation de leur image, seul ou en groupe, durant les sessions de formations, par L'école du regard et son utilisation et/ou exploitation par L'école du regard.

Article 7 : Juridiction

Toute contestation ou différent, relatif à l'interprétation ou à l'exécution de ces conditions générales de vente ou de la convention de formation, ne pouvant être réglé à l'amiable, sera porté devant le Tribunal compétent de Paris.

L'école du regard
96 rue du poteau
75018 Paris
Siret : 503834392 00014
Numéro de téléphone : 06 50 87 76 58
Site Internet : www.ecoleduregard.com